

Orientation 3.4 Préserver la ressource en eau et les milieux associés

Orientation 3.4 Préserver la ressource en eau et les milieux associés

Mesure 3.4.2 Gérer durablement les lacs d'altitude

Rôles de l'EPNE : participation à une gestion touristique visant à réduire les dégradations, notamment l'aménagement des berges et l'information des visiteurs

page 65

Référence ID de l'article : #1079

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-12 14:07